Thèmes clés 2019

- Suivi des notes de discussion et projets d'avis de la CNC, dans la mesure où ces documents présentent un intérêt pour la profession de l'audit, et préparation des propositions de prises de position par Conseil de l'IRE
- Rôle de concertation et de coordination, en tant qu'organe consultatif du Conseil, par rapport à certaines questions comptables spécifiques pour lesquelles la profession d'audit a intérêt à adopter un point de vue commun.

En 2019, la Commission a essentiellement préparé des projets de réaction du Conseil concernant cinq projets d'avis de la CNC. Ces projets d'avis portaient sur :

- Le traitement comptable du crowdfunding ;
- Les conséquences du Brexit sur le reporting financier ;
- Les transferts intra-groupe liés à la planification fiscale des sociétés ;
- Le dépôt des comptes statutaires à la Banque nationale de Belgique : « nouveaux modèles de comptes annuels » ;
- L'apport en industrie auprès des SRL et des SC.

Une sélection des réactions les plus importantes du Conseil sur les projets d'avis de la CNC est publiée sur le site web de l'IRE dans la rubrique « Réglementation & Publications – Réactions du Conseil de l'IRE aux projets d'avis de la Commission des Normes Comptables (CNC) ».

La Commission suit également l'évolution des initiatives législatives et normatives, au-travers la présence de certains de ses membres dans le *Accounting Working Party* d'Accountancy *Europe* et à sa participation aux débats ouverts de l'IFAC.